

ASSOCIATIONS : QUELLES OBLIGATIONS LÉGALES ?



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 1

 En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Objectifs :

- Connaître les obligations légales qui s'imposent aux associations,
- Connaître les formalités pour la création d'une association,
- Savoir adapter ses statuts et son règlement intérieur à son projet associatif.

Contenu :

- La loi 1901,
- Les formalités de création d'une association, de modification des statuts et de déclaration des dirigeants,
- Les articles obligatoires et optionnels des statuts associatifs,
- Le règlement intérieur d'une association.

DATE(S) DE LA FORMATION

01 mars 2022

18H00-19H00

POUR S'INSCRIRE

 0322925059

 contact@maam.fr

 <https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE

 Maison des associations d'Amiens métropole

 Voir la présentation de cette structure